

Bonjour,

Le programme de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale vise à garantir à toutes et à tous une vie digne sur une planète viable.

Mais pour profiter pleinement de chaque moment de notre existence, encore faut-il être en bonne santé. Par conséquent, il est de notre responsabilité d'assurer un égal accès aux soins partout en France.

84,5 % des habitant·e·s de la région Centre-Val de Loire, dont 65 % des Loirétain·e·s, vivent dans une zone où l'installation de médecin est jugée prioritaire. Nous devons renverser cette situation en actionnant tous les leviers à notre disposition pour combattre les déserts médicaux.

Bien entendu, il nous faudra former des médecins généralistes et des spécialistes, mais aussi des infirmiers·ères, des aides-soignant·e·s, des paramédicaux·ales... C'est pourquoi nous augmenterons les moyens des facultés de médecine pour permettre une véritable suppression du numerus clausus, mais aussi des instituts de formation en soins infirmiers... Il nous faut également accompagner la transformation des métiers, l'émergence de nouvelles professions et les approches pluridisciplinaires pour fluidifier le parcours de soins et accompagner les patient·e·s vers l'autonomie en santé.

Nous renforcerons le développement de centres de santé pluridisciplinaires publics pour mailler le territoire et rouvrirons les services d'urgence, les maternités et EHPAD publics pour assurer un service de santé public de proximité à moins de trente minutes de chaque habitation. Les plateformes de santé pluridisciplinaires mobiles peuvent également représenter une solution dans certains cas.

Afin d'assurer la permanence des soins dans les territoires et un suivi de proximité des patient·e·s, nous :

- embaucherons et salarierons des médecins ;
- augmenterons le recours au contrat d'engagement de service public (CESP) ;
- généraliserons les contrats d'études dans toutes les formations paramédicales avec une rémunération au SMIC pendant la formation contre un engagement à servir dans un établissement ou dans un territoire pendant un certain nombre d'années ;
- mobiliserons médecine libérale (généraliste et spécialiste) et hospitalière pour assurer une permanence des soins ;
- aurons recours au conventionnement sélectif, à l'obligation temporaire d'installation... ;
- cesserons la politique de diminution du nombre de lits pour les centres hospitaliers, le non-renouvellement de poste, la tarification à l'activité et la doctrine favorisant le tout ambulatoire pour garantir la sécurité et la qualité des soins...

Une rémunération correcte et revalorisée, ainsi qu'une revalorisation des carrières et un développement des compétences et des parcours professionnels pour l'ensemble des personnels contribuant au système de santé, qu'ils soient soignant·e·es ou non, est également un élément-clé pour la qualité des soins.

Pour que personne ne renonce à se soigner, nous automatiserons le versement des aides et prestations sociales afin de lutter contre le non-recours et instaurerons le « 100 % Sécu » en remboursant à 100 % les soins de santé prescrits.

Parce que notre santé ne se monnaie pas, nous lutterons contre l'influence du secteur privé sur les prix et l'accès au médicament. Nous prévoyons la levée des brevets sur les médicaments et les équipements nécessaires à une réponse sanitaire urgente. Nous rendrons obligatoire le partage de connaissances, de compétences et de technologies en vue d'une production massive et équitablement répartie des biens médicaux de première nécessité. Nous assurerons la relocalisation de la production de médicaments et des vaccins nécessaires à la souveraineté sanitaire et à la maîtrise des coûts.

Permettre à toutes et à tous de vivre en bonne santé tout au long de son existence, c'est aussi prévenir les maladies. La permanence des soins au plus près des patient·e·s permet de répondre en partie à cette problématique. Mais cela ne saurait suffir. Aussi, nous mettrons en œuvre un plan de prévention global, pour notamment lutter contre les addictions, les maladies sexuellement transmissibles (MST), agir sur la santé environnementale, afin d'éradiquer les maladies chroniques liées aux diverses pollutions, garantir l'accès à une alimentation de qualité et à des équipements sportifs de proximité...

Je m'engage à défendre et à voter les mesures nécessaires pour rendre effectif l'accès à la prévention et aux soins pour toutes et tous, au plus près des lieux de vie, pour que chacun·e puisse vivre en bonne santé tout au long de son existence.

Je reste à disposition pour échanger sur le sujet.

Bonne fin de semaine,

Emmanuel DUPLESSY

Candidat de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (NUPES) dans la 2e circonscription du Loiret

Mobile : 06 64 66 39 49

Courriel : emmanuelduplessy2022@mailo.com

Réseaux sociaux :

Facebook : <https://www.facebook.com/emmanuel.duplessy45>

Twitter : <https://twitter.com/EmmDuplessy>